

M.E.S., Numéro 117, Vol. 2, Avril-Juin 2021

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 17 janvier 2022

FACTEURS DETERMINANT LA PROFANATION ET LA DEGRADATION DES FORETS SACREES DE LUKUMBE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

par

Josée FONU ANAHANDO

Résumé

La partie sud-ouest du Territoire de Katako-Kombe en RD Congo possède des « forêts sacrées », protégées jusque-là par des lois coutumières et dont la protection par les lois forestières nationales s'avérait nécessaire. Leur accès est strictement interdit sans l'autorisation préalable des personnes initiées.

Des forêts constituent la méthode traditionnelle de conservation de la biodiversité. Elles aident à protéger des écosystèmes ou les habitats particuliers et présentent ainsi des aspects positifs, susceptibles d'enrichir la politique nationale en la matière.

Vu leur importance dans le domaine de la conservation, elles ont été, sur le plan international, recommandées dans tout processus d'aménagement forestier.

Recommandées dans le projet de loi portant le code forestier en République Démocratique du Congo, les forêts sacrées ont été prises en compte par la loi ayant sanctionné ce code forestier, en tant que forêts appartenant aux populations locales, ayant pour vocation la conservation et la protection, et pouvant être attribuées à ces populations à titre gratuit. Mais cette loi n'est pas respectée par l'état congolais. Car ces forêts exploitées par la population locale sont dégradées et menacées de disparition dans le secteur sous étude.

Pour les populations concernées de Lukumbe, les « forêts sacrées » représentent des valeurs culturelles et spirituelles. Ceci contribue à de fortes motivations pour conserver la biodiversité. Malheureusement les habitants les exploitent d'une manière illicite.

Afin d'arrêter ou de maîtriser le taux actuel de perte de biodiversité, les « forêts sacrées » peuvent constituer un moyen pratique d'accomplir ce but.

Il apparaît donc nécessaire de respecter les croyances et pratiques traditionnelles incluant les « forêts sacrées », de multiplier les inventaires y relatifs pour évaluer leurs superficies, de développer de nouvelles combinaisons de méthodes traditionnelles et modernes de conservation, d'expliquer, par des campagnes d'information et de sensibilisation, les « forêts sacrées » dans leurs aspects positifs, d'impliquer les populations locales et autochtones et, enfin, d'attribuer, officiellement et à titre gratuit, les « forêts sacrées » aux populations locales pour qu'elles soient utilisées à des fins

de conservation et de protection, tant pour les générations actuelles que futures.

Abstract

The south western part of the territory of katako-kombe in the Democratic Republic of Congo has “ sacred forests” protected until then by customary law and whose protection by national forest laws proved necessary their access is strictly prohibited without the prior authorization of the initiated persons. These forests constitute the traditional method of biodiversity conservation, they help to protect ecosystems or particular inhabitants and thus present positive aspects, likely to enrich national policy in this area.

Given their importance in the field of conservation they have been internationally recommended in any forest management process.

Recommended in the law on the Democratic Republic of Congo, (sacred forests) have been taken into account by the law which sanctioned this forestry code, as forests belonging to local populations, with the vocation of conservation and protection , and can be allocated to these populations free of charge. But this law is not respected by the Congolese state. Because these forests exploited and threatened with disappearance in the sector under study.

Introduction

Le Sommet Mondial sur le Développement Durable, tenu à Johannesburg en 2002 a appelé à des mesures d'encouragement en faveur de la conservation, à une gestion responsable des ressources et à l'application des lois dans les pays en développement. Il a souligné la nécessité de soutenir l'utilisation des forêts pour la croissance économique, tout en veillant à leur préservation en tant que ressources de base.

La conservation de la biodiversité est l'un des enjeux majeurs du 21ème siècle (Michael Brown et Barbara Wychoff- baird, 1992). Les écosystèmes forestiers sont particulièrement concernés (P.F.B.C. 2006). Ils couvrent environ 30 % des terres émergées du globe et renferment environ 75 % de toute la biodiversité terrestre, notamment les forêts tropicales (FAO, 2014). Les forêts tropicales constituent des réservoirs exceptionnels de carbone et de biodiversité.

Depuis quelques décennies, les organismes internationaux et les entreprises étatiques, s'ouvrant sur les questions de développement et de conservation, sont souvent confrontés aux problèmes de gestion des ressources naturelles dans les pays en voie de développement lors de la mise en œuvre de stratégies quelque fois inadaptées aux réalités locales (Dounias E., 2015 Juhe-Beaulaton, D. 1999 ;).

Dès les années 1980, les forêts dites « sacrées » ont attiré l'attention d'instances internationales, telle que l'Unesco, notamment sur le potentiel lié à la conservation de la biodiversité (UNESCO 2005). D'autres instances, dont l'Organisation des Nations-Unies et ses agences, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Forest Stewardship Council (FSC), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) agissent de concert avec des Etats et de nombreuses ONG locales par des actes de reconnaissance et de soutien de projets des forêts sacrées (UNESCO-MAB, 2003; M.E.M, 2010). L'un des actes les plus forts est la convention sur la diversité biologique adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 (Nations Unies, 1992). Cette convention fait référence à la conservation *in situ* dans son article 8, en précisant dans l'une des mesures énoncées, « *le respect, la préservation et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique...* ». Depuis ce sommet, des pratiques et savoirs locaux utiles pour la conservation sont de plus en plus reconnus (Brosse, J. 1989). Les forêts à caractère sacré ont existé en Europe (Chevalier A., 1933) et sont toujours présentes en Asie du Sud et du Sud-Est, en Afrique et en Amérique latine (Kokou K, Afiadémany K, Akpagana K.1999).

En Asie du Sud et du Sud-Est, l'intérêt pour ces forêts s'est traduit par la multiplication des recherches sur leur rôle écologique (). En Afrique, de nombreux pays tels que le Benin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana, le Cameroun et le Kenya s'y sont aussi intéressés (Juhé-Beaulaton, 2006 ; Akoègninou A., 2004 ; Agbo V., Sokpon N. 1997). Cette littérature témoigne d'une prise de conscience scientifique liée à la conservation de ces forêts.

Cependant, dans certains pays, notamment la RDC, les études sont surtout concentrées sur les forêts de façon générale ou sur les aires protégées d'Etat (forêts classées). Les forêts sacrées sont très peu considérées dans les stratégies de gestion nationale des forêts. Les rares travaux disponibles sur ces forêts ne s'intéressent qu'aux aspects socioculturels (Kiyulu, 2009). Les aspects écologiques, socioéconomiques et botaniques demeurent très peu connus voire inconnus. Pourtant, perçues à la fois comme des « objets écologiques » et des « constructions sociales », leur connaissance nécessite l'interaction des sciences écologiques mais également sociales (PIFSAP. 2011 ; ROCRAY, P. – E. 1997,).

Les principaux défis de la gestion des forêts sacrées à Lukumbe sont résumés d'après notre étude comme suit :

- l'absence ou la faible implication de l'Etat dans leur gestion ;
- l'augmentation des menaces ou pressions pesant sur ces éco-socio-systèmes ;
- la faiblesse des connaissances écologiques ou biologiques de ces forêts ;
- la législation des forêts basées sur les interdits.

Les recherches écologiques sur les forêts sacrées de la République Démocratique du Congo, plus particulièrement de Lukumbe, cadre de ce travail, pourraient donc avoir un double enjeu : en premier, elles contribueraient à combler le « vide littéraire ». En second, elles aideraient, en termes d'application, à l'élaboration de stratégies de gestion mieux adaptées.

La pauvreté sévit partout, la malnutrition, le manque d'eau potable et d'énergie, les infrastructures délabrées, les constructions anarchiques, les érosions, les inondations par exemple sont autant de maux qui guettent et paralysent la vie dans le Secteur de Lukumbe.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux vient s'ajouter aux anciennes pratiques agricoles extensives sur brûlis, aux feux de brousse et à l'importante consommation de bois de chauffe et de bois d'œuvre dans les villages posent d'énormes problèmes environnementaux. Le choix de cette région apparaît donc comme une « urgence ».

La conservation de la biodiversité préoccupe tant les scientifiques que les gestionnaires du pays. Cependant, aucun programme scientifique d'étude de ces forêts n'est en place en vue d'une production importante de connaissances dans l'objectif d'élaborer des stratégies d'une gestion plus efficace de ce patrimoine. La position de cette région en zone d'endémisme, de même l'importance de la diversité biologique, constituent un terrain d'étude idéal pour tenter de comprendre les facteurs locaux de diversité biologique. Ce travail se propose donc d'introduire surtout les recherches écologiques approfondies sur les écosystèmes relativement longtemps gérés par les systèmes traditionnels qui commencent à être affaiblis par une anthropisation relativement récente et forte. Celle-ci apparaît comme une situation défavorable pour la conservation, mais idéale pour apprécier la capacité des communautés locales à gérer les ressources naturelles dans un contexte de forte anthropisation.

Les forêts sacrées des villages de Lukumbe, objet de cette étude, sont des rares formations forestières naturelles, maintenues dans les environnements fortement anthropisés. Il est donc nécessaire de connaître dans ce contexte local fort d'anthropisation, quelles stratégies proposées pour faire face aux différentes menaces qui pèsent sur les forêts sacrées de Lukumbe et pour garantir la préservation de quelques forêts restantes ?

Pour mieux cerner cette question centrale, des questions subsidiaires ont été posées, à savoir :

- quelles sont les menaces et les pressions pesant sur ces forêts ?
- quels sont les impacts des activités réalisées dans ces forêts ?
- que faire pour concilier la nécessité de conservation des forêts avec les besoins de survie des populations locales ?
- comment intégrer dans les cultures locales les différents programmes de préservation de la forêt sans altérer

leurs modes de vie, principalement ceux liés aux besoins économiques ?

Autant de questions dont les réponses aideraient à mieux connaître et conserver ce patrimoine naturel.

L'hypothèse principale de cette étude prédit que la croissance démographique et les activités anthropiques sont parmi les plus grands maux responsables de la dégradation de ces forêts.

L'étude consiste à vérifier que :

- les activités socio-économiques des populations contribuent fortement à la dégradation des forêts sacrées ;
- les pressions et les menaces pesant sur les forêts sacrées sont d'origine anthropique ;
- les activités réalisées dans les forêts sacrées ont des conséquences sur l'environnement.

L'objectif de cette étude est d'analyser l'état de conservation des forêts sacrées en vue de leur documentation et l'élaboration de stratégies pour une gestion plus durable. Il s'agit spécifiquement : d'analyser les perceptions des populations locales sur les forêts sacrées ; d'évaluer les pressions et les menaces pesant sur ces forêts ; de déterminer les impacts des activités réalisées dans les forêts sacrées sur l'environnement ; de proposer quelques stratégies pour leur préservation.

Cette étude s'articule en quatre points. Le premier présente sommairement le secteur de Lukumbe-champ d'investigation de l'étude menée. Le deuxième expose le matériel utilisé et la méthode exploitée. Le troisième aligne les résultats enregistrés. Le quatrième et dernier point dégage les différents impacts de la dégradation des forêts sacrées sur l'environnement du secteur Lukombe. Une brève conclusion met un terme à la présente étude.

I. Milieu d'étude

Cette étude s'est déroulée dans le Secteur de Lukumbe, Territoire de Katako-Kombe, Province du Sankuru, en République Démocratique du Congo (Figure 1).

Cette région est située entre les latitudes 2°,3' Nord et 4°,1' Sud et les longitudes 23°,3'et 24°,2' Est (Buchmann, M. 1951). Le climat est de type humide avec deux saisons pluvieuses (août-décembre et février-mai) et deux saisons sèches alternées (mai-août et janvier-février). La température moyenne est de l'ordre de 25 °C. Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 1700 mm à 1800mm/an (INERA Mukumari, 1985). Les sols sont de type argileux-sableux et sablonneux fortement dégradés et les sols hydromorphes. Le réseau hydrographique est constitué principalement de la rivière Lomami et ses affluents notamment Lotembo, Lonya, Lodima, Ongomadi. D'autres petits cours d'eaux drainent le secteur : Lokombe, Ovulambe, Olelanya, Okose, Onombe, Lodia, etc.

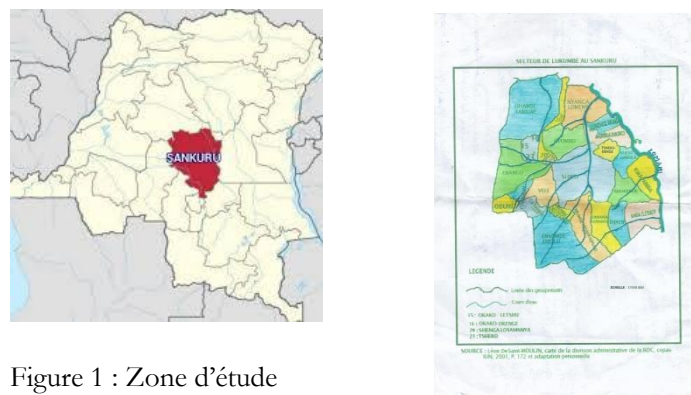


Figure 1 : Zone d'étude

Les formations forestières rencontrées aujourd'hui sont les forêts galeries, les forêts secondaires et les formations herbeuses ou savanes.

Sur le plan démographique, plusieurs groupes socioculturels coexistent dans la zone, dont le plus représenté sont les Tetela. L'agriculture est la principale activité économique de la population.

II. Matériel et Méthode

Échantillon et collecte de données : Tous les villages riverains des forêts sacrées ont été considérés comme sites d'enquête. La collecte des données s'est faite par l'interview, l'entretien libre, l'observation, le questionnaire, la photographie et la technique documentaire. Deux approches ont enrichi cette étude : l'approche ethnobotanique et l'approche systémique.

Sur chacun des villages enquêtés, des entretiens avec les autorités traditionnelles et les personnes ressources ont été organisés en guise d'enquête exploratoire. Les entretiens se sont articulés autour des types de végétations à l'origine de la sacralisation, des activités et ressources exploitées, les types des forêts sacrées et la gestion locale de ces entités.

Au total 135 personnes ont été enquêtées en langue locale (Otetela) à l'aide des fiches d'enquête à raison de 5 personnes dans 27 villages parcourus.

Nos observations ont porté sur l'état de conservation des forêts sacrées, des activités réalisées autour et à l'intérieur des forêts sacrées, les ressources protégées et exploitées ainsi que

les modes de prélèvement de ces ressources et leurs formes d'exploitation et enfin nous avons procédé à l'enregistrement à l'aide de GPS des coordonnées géographiques de chaque forêt sacrée.

Pour l'approche ethnobiologique, les informations recherchées ont porté sur les noms locaux des forêts sacrées et des ressources végétales, animales protégées et visées, les parties ou organes utilisés et leurs usages. L'approche systémique au travers des interactions, liens et complexités, qu'elle repère, nous a permis d'analyser globalement ce problème environnemental du fait que « tout est lié » : aspect structural, aspect fonctionnel et aspect historique des forêts sacrées de la zone sous étude.

Analyses statistiques : une analyse de fréquences a été réalisée pour identifier l'origine des forêts sacrées, les différentes motivations de sacralisation des forêts ainsi que les

interdits institués pour les forêts sacrées des villages étudiés. Les fréquences ainsi calculées ont été ensuite soumises à une analyse de fréquence pour évaluer la concordance des motivations de la sacralisation et des pratiques de gestion entre villages. Enfin, les perceptions sur les causes de dégradation des forêts sacrées d'une part et les facteurs ayant favorisé la persistance de certaines d'entre elles d'autre part ont été aussi soumises à une analyse de fréquence afin de ressortir leurs importances relatives au sein de chaque groupement.

Toutes les analyses statistiques ont été réalisées avec le logiciel R (R Core development Team, 2013) et L'Excel en vue de produire des tableaux et graphiques.

III. Résultats

3.1. Création des forêts sacrées

La création des forêts sacrées a été essentiellement liée aux croyances animistes des populations locales. Dans chaque village, la mise en place de ces forêts allait de pair avec la colonisation de l'espace par les populations. Le choix du site était effectué par un notable doyen du village. En général, ce sont les portions de forêts naturelles qui étaient délimitées pour servir de lieu de rites. Parfois, le choix du site était déterminé soit par un phénomène naturel, soit par un grand événement ayant eu lieu sur ce site. Parmi ceux-ci on peut citer les sources d'eau et l'enterrement d'un chef du village ou d'un ancêtre du village.

Lorsque dans le village, il n'existait ni forêt naturelle, ni phénomène naturel, ni grand événement pouvant orienter le choix du site, le notable doyen se chargeait de déterminer une portion de terrain sur lequel était planté l'espèce sacrée comme lieu de culte et de rites. Cet espace était alors mis en défens (interdiction d'exploitation) et au fil des années devait être colonisé par les espèces pionnières ligneuses pour devenir plus tard une forêt naturelle (CIPCRE, 2000).

La création de la forêt sacrée de chefferie était liée à l'implantation du village. Ainsi, pendant les grandes périodes de migration des populations, chaque peuple qui arrivait dans une localité mettait en place des institutions traditionnelles chargées de gérer le territoire. A la tête de ces institutions était désigné un Chef du village. Trois principaux critères permettaient de déterminer l'emplacement de la chefferie :

- la chefferie était installée sur le flanc d'une colline et son entrée orientée de telle sorte que les populations y accèdent par une descente de pente ; En aval de la pente, un cours d'eau bordé de forêt devait servir de limite entre la chefferie et les plantations voisines ;
- le flanc de la colline devait porter une forêt naturelle dans laquelle devaient être construites les cases du Chef et de ses épouses ainsi que les salles de réunions des sociétés secrètes. Comme dans le cas des forêts sacrées du quartier, un espace était délimité autour de la chefferie et était mis en défens lorsqu'il n'existait pas de forêt naturelle sur le flanc de la colline. En effet, lorsqu'on met une portion de terre en défens en zone forestière, la forêt se forme automatiquement.

3.2. Raisons de sacralisation des forêts sacrées

Les forêts sacrées étudiées provenaient des formations forestières préexistantes et des formations savaniques pour des motifs de protection des sources d'eau, des arbres utiles (arbres à chenilles comestibles, arbres à usages alimentaire (fruits comestibles), artisanal, magico-religieux et médico-religieux), d'argile, des tombes et des animaux (Figure 2).

Toutes les forêts sacrées ont leur origine liée à l'histoire de l'homme (Juhe-Beaulaton, 1999). Ainsi, on distingue dans la zone d'étude que la majorité des forêts sacrées actuelles sont venues des forêts préexistantes qui ont servi de dépôt de divinités emportées lors des migrations.

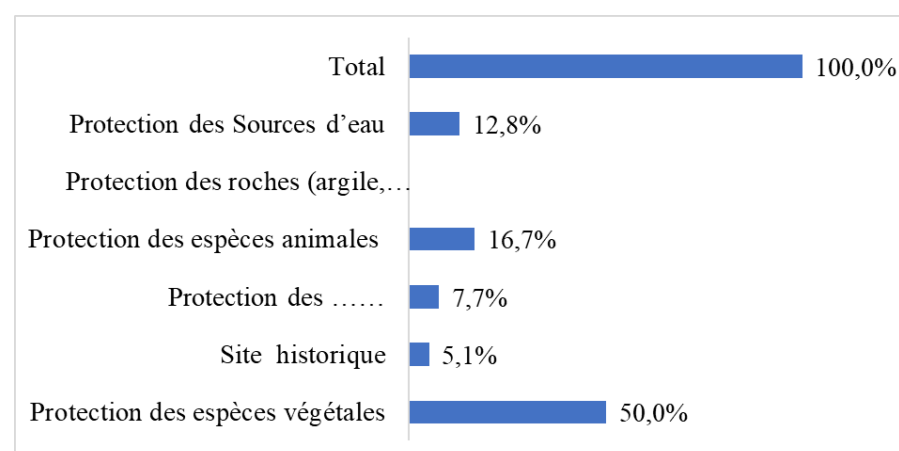


Figure 2 : Raisons de sacralisation des forêts sacrées à Lukumbe

A la lecture de cette figure, nos enquêtés ont plus cité la protection des espèces végétales soit 50 % comme raisons de sacralisation des forêts suivi des espèces animales (16,7 %) et des sources d'eau (12,8 %).

3.3. Typologie des forêts sacrées :

De 78 forêts sacrées recensées, nous avons identifié à l'issue de notre étude 4 principaux types de forêts sacrées dans ce Secteur :

- Les forêts sacrées abritant la garde/Armée secrète des chefs : C'est ici le siège d'exécution des rites les plus importants du village ;
- Les forêts sacrées cimetières des chefs : dans la croyance populaire ici, un chef ne meurt pas. Il peut être consulté même après sa mort;
- Les forêts sacrées tribunaux : C'est le lieu où résideraient les esprits des ancêtres et qui veillent sur le village. Chaque arbre représente un esprit d'un ancêtre ;
- Les forêts sacrées initiatiques : C'est le lieu des rites divers (intronisation du chef). C'est dans ces forêts que les jeunes chefs du village qui accèdent au trône sont initiés à leurs nouvelles fonctions et où ils sont enterrés à leur mort. Ces forêts sont également reconnues comme abris des « totems » des chefs, des notables ; et des autres divinités protectrices du village.

En pays Bamiléké à l'Ouest-Cameroun, les travaux du CIPCRE ont fait une distinction entre deux grands types de forêts sacrées : les forêts de quartier ou forêts sacrées lieux de culte et les forêts de chefferie. Les forêts sacrées de quartier sont des îlots de forêts naturelles que l'on rencontre dans la quasi-totalité des quartiers de chaque village tandis que les forêts sacrées de chefferie sont des îlots de forêts naturelles rencontrées autour de la chefferie de chaque village.

3.4. Gestion locale des forêts sacrées

- Les interdits :

L'utilisation des forêts sacrées est totalement règlementée par les coutumes et interdits. L'accès est règlementé, seules les personnes initiées peuvent accéder dans les compartiments réservés.

Il est strictement interdit d'effectuer des activités telles que la récolte de bois de chauffe, la chasse, l'abattage des arbres, cultiver, le ramassage des chenilles et champignons, la cueillette des fruits comestibles, les prélèvements des organes des plantes, ...

- Les sanctions infligées aux contrevenants :

Les sanctions infligées aux contrevenants varient selon la gravité de la faute et en payant une amende (chèvre, mouton, porc, poule, ...ou des prix correspondant en espèce) ou des blâmes.

3.5. Facteurs déterminant la profanation et la dégradation des forêts sacrées

Les perceptions des enquêtés sur les causes de la régression des forêts sacrées sont présentées à la figure 3. De façon globale, les actions anthropiques étaient reconnues comme les principales causes de la régression des massifs par la majorité des enquêtés (Figure 6a). Les plus rapportées étaient la croissance démographique (48,74 %), l'exploitation forestière (42,02 %), et l'agriculture (58 %) d'une part et d'autre part l'affaiblissement du pouvoir traditionnel (40,02 %) et la concurrence des cultes des religions révélées (38,66 %).

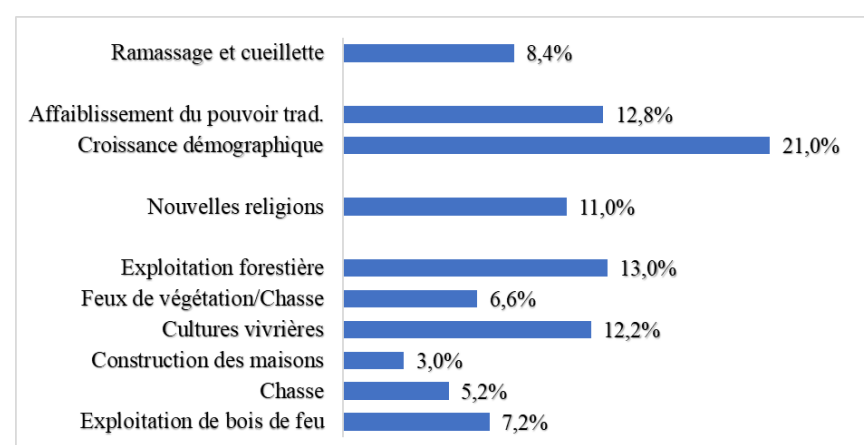


Figure 3. Fréquences des différentes perceptions des causes du déclin des forêts sacrées – Légende : trad. : traditionnel ; Nouvelles religions : christianisme, Kimbanguiste ; Cultures

IV. Impacts des activités réalisées dans les forêts sacrées sur l'environnement de Lukumbe

Plusieurs conséquences résultent des activités anthropiques dans les forêts sacrées parmi lesquels :

- la perte de la biodiversité : dégradation et réduction d'une biodiversité importante et peu connue ;
- la destruction des habitats naturels : rupture de la chaîne alimentaire ;
- la dégradation et disparition du couvert végétal contribuant à la déforestation et à la diminution de la superficie des forêts sacrées ;
- la raréfaction et la disparition de la diversité végétale et animale ;
- la dégradation et la destruction des arbres : cueillette des plantes médicinales, la coupe du bois. Les plantes médicinales offrent de larges possibilités de traitement des maladies pour la population. Mais le prélèvement de leurs nombreux produits non ligneux (racines, écorces, feuilles, ...) cause la destruction des pieds de certaines espèces et accentue la dégradation des forêts sacrées ;
- le changement climatique dû à la pratique de l'agriculture sur brûlis émettant dans l'atmosphère du CO2 qui est un gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique.

Conclusion

L'objectif de cette étude a été d'analyser les facteurs déterminant la profanation et la dégradation des forêts sacrées de Lukumbe, de comprendre la logique et les perceptions des communautés locales en vue de sensibiliser les pouvoirs publics sur la nécessité de gérer durablement ces forêts.

Les résultats obtenus donnent une vue du potentiel de ces forêts ainsi que les impacts des activités réalisées sur l'environnement. Elle a également permis de comprendre pourquoi les forêts sacrées se présentent aujourd'hui sous des formes d'îlots de forêts avant de relever que les facteurs anthropiques confortés par les populations de Lukumbe, sont les déterminants de la dynamique régressive qui conduit à la profanation et à la dégradation du paysage naturel de la zone d'étude donc à la fragmentation forestière.

Prenant en compte ces déterminants, la stratégie de conservation et d'utilisation durable à développer devra être inclusive au niveau local avec un renforcement de l'autorité traditionnelle dans la gestion durable des forêts sacrées.

Dans ce cadre, l'intégration des forêts sacrées dans le système national des aires protégées constituera une avancée notable.

Références bibliographiques

- Akoègninou A., 2004. Les Forêts naturelles du Bénin. Thèse d'État. Université d'Abidjan-Cocody.

- Agbo V., Sokpon N. 1997. Forêts sacrées et patrimoine vital au Bénin. Projet CRDI no 95-8170, FSA/UNB, Bénin.
- Amètépe A., 1997, Forêts sacrées et conservation de la biodiversité au Bénin : cas du département du Mono. Thèse d'ingénieur agronome. FSA/UNB.
- Blandin P., 2004. Pourquoi se préoccuper de la diversité biologique ? *Forêt Entreprise*.
- Buchmann, M. 1951, Le Secteur de Lukumbe
- Brosse, J. 1989, Mythologie des arbres, Plon, Paris ?
- Chevalier A., 1933. - "Les bois sacrés des Noirs, sanctuaires de la nature." *Compte Rendu de la Société de Biogéographie*.
- Dounias E., 2015. La forêt comme patrimoine culturel et cultuel.
- Fairhead J. et Leach M., 1994. Représentations culturelles africaines et gestion de l'environnement. *L'homme et la nature en Afrique. Politique africaine*. 53: 11- 24.
- FAO. 2010. Global forest resources assessment 2010: key findings. [pp.11:www.fao.org/forestry/fra2010](http://www.fao.org/forestry/fra2010).
- Geist H.J., Lambin E.F. 2001. What Drives Tropical Deforestation? A Meta-analysis of proximate and underlying causes of deforestation based on sub-national case study evidence. LUCG, Report serie n°4, Louvain-la-Neuve. Belgium.
- Kokou K, Afiadémany K, Akpagana K.1999. Les forêts sacrées littorales du Togo : rôle culturel et de conservation de la biodiversité. *J. Rech. Sci. Univ. Bénin (Togo)*. 3 (2).
- Juhe-Beaulaton, D. 2006. Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés et la conservation de la biodiversité ", Bénin, Burkina Faso et Togo. <halshs-00089447v2> "
- Juhe-Beaulaton, D. 1999. Arbres et bois sacrés : lieux de mémoire de l'ancienne Côte des Esclaves. Version finale du texte publié dans Chrétien J.P. & Triaud J.L.1999, *Histoire d'Afrique. Enjeux de mémoire*; Paris; Karthala.
- Michael Brown et Barbara Wychoff- baird (1992), Projets intégrés de conservation de la nature et de développement (PICD), Programme d'appui à la biodiversité, wwf, the nature conservacy, USAID.
- Planète terre (1995), Déclaration de Rio sur l'environnement et la développement.
- P.F.B.C. 2006. Les forêts du bassin du Congo : état des forêts 2006. Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. <http://www.cbfp.org/>
- PIFSAP. 2011. Document du projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées du Bénin.
- ROCRAY, P. – E. 1997. La symbolique des arbres. Rapport présenté à la société de l'arbre du Québec.
- UNESCO [2005], *Conserving Cultural and Biological Diversity : The role of sacred natural sites and cultural landscapes (symposium)*, Paris, Unesco.